

Vers un service public payant !!!  
(Source LE MONDE du 27/02/2018 – Audrey TONNELIER)

Pour ajouter de l'inégalité sociale à l'inégalité sociale :

Vous n'avez plus de centre des finances publiques de proximité ?  
Vous n'êtes pas familier avec internet ?  
Pas de souci, la poste est là !!  
Sortez vos portes monnaie



La poste ou Mc GYVER ?

Sûrement adepte du célèbre série américaine, la poste se métamorphose en un véritable couteau suisse



Aujourd'hui votre facteur fait le surveillant quand vous passez le code de la route, vient rendre visite à votre parent, vous livre vos médicaments, bientôt vous apportera que éventuellement le courrier, mais par contre vous aidera moyennant finances (50€00) à remplir votre déclaration d'impôts et ceci pour réduire la fracture, non pas sociale mais numérique !!!

LES NOUVEAUX SERVICES FACTEURS VOUS OUVRENT LE SEUL RÉSEAU CAPABLE DE 1 QUOTIDIENNEMENT L'ENSEMBLE DE VOS CLIENTS, PROSPECTS ET ADMINISTRÉS



Bien sur, et fidèle à son habitude, la Direction Générale de Finances Publiques nie y avoir pensé, prétend qu'il est prématuré de parler de ce partenariat tout en précisant, que effectivement, peut être qu'une expérimentation sera peut-être lancée dans un département en zone rurale.

**Ce sera pour nous l'occasion d'observer quel Directeur Départemental se proposera pour une telle expérimentation visant à détruire notre outil de travail**

Bien sur, ce n'est pas sans ironie, que nous ne doutons pas que nos gouvernants successifs font tout pour garder un service public gratuit de proximité et de qualité.

Pour l'heure, nous sommes toutefois en droit de nous interroger sur l'opportunité qu'aurait la poste de proposer un tel service si ce n'est dans le but de remplacer à terme un service rendu gratuitement par notre administration, et de nous interroger sur la responsabilité de l'erreur fortuite ou non portée sur la déclaration : Qui en sera tenu responsable ? Le contribuable ou le facteur ?

